

AVIS PUBLIC OFFICIEL No 4 / 2018

1. CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

L'Assemblée Bourgeoisiale de la Commune de Grône est convoquée :

**le mercredi 21 mars 2018, à 19h00, à l'ancienne salle de gymnastique,
salle de conférence au 1^{er} étage**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Présentation et approbation des comptes 2017 et du rapport de révision ;
3. Présentation et approbation du budget 2018 ;
4. Divers.

Le fascicule des comptes 2017 et budget 2018 de la Bourgeoisie sera envoyé à tous les ménages ces prochains jours.

Conformément aux dispositions légales, toutes les pièces de la comptabilité de l'exercice 2017 de la Bourgeoisie peuvent être consultées au greffe communal dès ce jour jusqu'à la date de l'assemblée.

2. PERCEPTION DE L'IMPOT 2018 SUR LES CHIENS - RAPPEL

Tout détenteur de chien doit se présenter au bureau de l'administration communale, muni **du carnet de vaccination (numéro puce électronique) et de l'attestation d'assurance RC 2018 pour détenteur de chien**, durant les heures d'ouverture des bureaux (de 09h00 à 12h00) **jusqu'au 31 mars 2018** au plus tard. L'impôt communal s'élève à **Fr. 160.--**.

3. CONSIGNES DE BOIS DE SERVICE 2018

Conformément à l'article 13 du règlement bourgeoisial du 19 juin 1992, la Bourgeoisie de Grône informe les ayants droit que les consignes de bois de service pour l'année 2018 sont à adresser au Conseil Bourgeoisial, avec justification écrite, pour **le 31 mars 2018**.

Grône, le 28 février 2018

L'Administration Communale